

À UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE TENUE À LA SALLE GILLE MOREAU LE MERCREDI 14 DÉCEMBRE À 21H00.

Sont présents Les conseillers, messieurs Michel Goulet, Réjean Beaulieu, David Guimont, Vincent More, Stéphane Fraser. La conseillère, madame Jacqueline Poirier.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LOUIS VADEBONCOEUR, MAIRE.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 21h00

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2011-12-1080S

Il est proposé par le conseiller, monsieur Stéphane Fraser et appuyé par le conseiller, monsieur Michel Goulet :

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

3. Constatation de l'avis de convocation

Les membres présents constatent avoir reçu l'avis de convocation de l'assemblée spéciale. Cet avis a été signifié conformément aux dispositions prévues aux articles 155 et 156 du Code municipal.

ADMINISTRATION

4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012

2011-12-1081S

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 (C.M.), le conseil d'une municipalité doit adopter le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 (C.M.), le conseil doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Michel Goulet et appuyé par le conseiller, monsieur David Guimont :

QUE les prévisions des revenus et des dépenses suivantes soient adoptées.

Dépenses

Le conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2012 et à approuver les sommes nécessaires à savoir :

Dépenses de fonctionnement	2012
Administration générale :	368 701\$
Sécurité publique (incluant la police) :	264 957\$
Transport :	261 048\$
Hygiène du milieu :	215 274\$
Urbanisme et mise en valeur du territoire :	71 618\$
Loisirs et culture :	280 631\$
Frais de financement :	62 290\$
	1 524 519\$
Autres activités financières	
Remboursement de la dette :	205 002\$
Transfert aux activités d'investissement :	164 295\$
Affectations provenant du surplus accumulé :	
Fonds de parc et de terrain :	-30 000\$
Total des dépenses :	1 863 816\$

Revenus

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

Revenus	2012
Taxes :	1 379 555\$
Paievements tenant lieu de taxes :	28 351\$
Autres revenus de sources locales :	172 460\$
Transferts :	283 450\$
Total des revenus	1 863 816\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

5. Période de questions

Des citoyens adressent leurs questions au conseil municipal.

6. Levée de l'assemblée

Sur la proposition du conseiller, monsieur Michel, Goulet la séance est levée à 21h30.

Le maire

La directrice générale

Louis Vadeboncoeur

Annie Lemieux, g.m.a.